

DEMANDE DE PERMIS INTERNATIONAL

Vous devez présenter :

- le formulaire de demande [cerfa n°14881*01](#) renseigné et signé,
- une photocopie couleur recto-verso de votre permis de conduire français en cours de validité,
- 2 [photos](#),
- une photocopie couleur recto-verso d'une pièce d'identité :
 - si vous êtes Français ou Européen, carte nationale d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans ou passeport en cours de validité,
 - si vous êtes non-européen, [titre de séjour ou visa de long séjour valant titre de séjour](#) en cours de validité.
- un [justificatif de domicile](#),
- et si la démarche se fait par correspondance ou si la demande est déposée en mairie, une enveloppe affranchie au tarif du recommandé avec accusé de réception, libellée à vos nom et adresse.

Si la démarche a lieu au guichet, munissez-vous, en plus des photocopies, des originaux de vos documents. Ils vous seront demandés.

Coût Gratuit

Délivrance du permis international

Le permis international vous est remis au guichet de la mairie.

Le délai de délivrance du permis international est variable. La délivrance peut être immédiate ou prendre quelques jours ou plusieurs semaines, selon la préfecture concernée.

Il est conseillé de déposer sa demande suffisamment tôt avant le départ.

Validité du permis international

Le permis de conduire international est délivré pour 3 ans ou pour la durée de validité de votre permis de conduire français si celle-ci est inférieure à 3 ans (exemple d'un permis probatoire de 2 ans).

Il n'est valable à l'étranger qu'accompagné de votre permis de conduire français.

Il autorise la conduite des mêmes catégories de véhicules (auto, moto...) que celles de votre permis français.

En France, le permis international n'a aucune valeur. Vous ne pouvez pas conduire avec ce titre, il ne remplace pas votre permis de conduire français que vous devez conserver.

Renouvellement du permis international

Pour un renouvellement, vous devez produire les mêmes pièces que pour une première demande accompagnées de votre permis de conduire international arrivant à expiration.

Pour un renouvellement suite à la perte ou au vol de votre permis, vous devez produire les mêmes pièces que pour une première demande en y joignant